

Compte-rendu du CA du 12 mars 2014

Etaient présent(e)s, 10 membres du CA : Céline BONNEAU – Laure DELACQUIS – Cécile FIANDINO – Antoine GIRARD – Armand MALLIER – Luc de LARMINAT – Isabelle MEYNIEL – Joëlle PICHON et Elisabeth RAGOBERT
+ 4 adhérents : Laurence BOBIS – Jocelyne GRAESEL – Mike MARCHAL et Benoît ROUGELOT
Etaient excusé(e)s : Nicolas GUICHETEAU – Charlotte HUTTER - Monique NEUBOURG et Fanny TELL.

Rappel de l'ordre du jour :

- Organisation et communication de la soirée "Gaston Couté"
- Partenariat voir et agir
- Programmation et contenu des ateliers fabrication produits entretien et boissons
- Point sur les maraîchers
- Groupe contact Interpolo
- Coordination des filières
- Retour soirée adhésion
- Point sur les partenaires (renouvellement des cotisations, AG constitutive de la future Association loi 1901 qui sera en charge de gérer le nouveau jardin partagé de la ZAC de Rungis...)
- Questions diverses éventuelles

1-Retour sur la soirée de renouvellement des adhésions

Benjamin SOULARD: les 45 paniers sont atteints. Ils regroupent 59 adhérents (29 paniers, 29 ½ paniers et 1 adhérent avec 1.5 panier). Aujourd'hui, la liste d'attente repart de zéro. Les paniers sont volumineux ce qui entraîne une augmentation du nombre de paniers partagés, dans la plupart des cas avec une alternance 1 semaine sur 2. A Albert, la saison a déjà repris, elle durera jusqu'à février 2015. 46 distributions à l'année (juste 2 en mai 2014). Une date va être fixée avec Benjamin, sûrement courant juin. Cette visite permet aux nouveaux, et aux autres, de prendre la mesure du travail réalisé sur l'exploitation.

Il y a une nouveauté sur l'exploitation, les œufs.

Benjamin a installé un poulailler avec 50 poules (en fait 47 pondeuses). Durant les mois de janvier et février, les œufs ont été distribués « librement » selon la production de la semaine et réglés fin février. Le prix des 6 œufs a été fixé à 2,10€. Les contrats sont mis en place à partir de mars avec une formule correspondant à un engagement pour 6 voire 12 œufs par mois. Suite au sondage réalisé auprès des adhérents lors du renouvellement de saison légumes, 63 contrats œufs sont attendus. Benjamin souhaite aller jusqu'à 70 contrats de 6 œufs / mois au max dans un premier temps. Les œufs disponibles en plus des contrats sont distribués chaque semaine, en priorité aux personnes ayant un contrat. Un encaissement des œufs reçus en plus est organisé à la fin du mois. En parallèle Benjamin écoule le reste de sa production au marché de Dreux le vendredi. Ses poules seront réformées au bout de 1 an. Il réfléchit à l'idée de convertir la bête en poule au pot ! Jocelyne Graesel s'est proposée pour suivre cette nouvelle filière œufs.

Benjamin veut développer son atelier et augmenter son nombre de poules. Il a un achat de ~~bon~~ matériel programmé à la hauteur de 1500€ (bâtiment, alimentation, lot de poules...) Il pose la question au CA de la possibilité d'une aide directe de Consom'Solidaire, pas un prêt, pour l'investissement. Les autres Amap avec qui il travaille ont déjà des œufs d'autres producteurs. Il souhaite par ailleurs continuer à vendre des œufs sur le marché qu'il fréquente à Dreux. Benjamin doit nous transmettre les éléments détaillés de son projet en termes d'investissement mais aussi d'élargissement de la production disponible pour les contrats de C'S. Que lui répondre sur le principe de l'aide ?

Comme pour l'aide à l'investissement mise en place il y a quelques années pour Laurent Lafaille (ex maraîcher d'Albert), l'idée est proposée d'un appel à tous les adhérents qui peuvent être intéressés pour un investissement direct.

Paul Thierry: à aujourd'hui, 35 contrats sont signés (40 adhérents, 30 paniers entiers et 10 ½ paniers). Une relance a été faite auprès de tous les adhérents et des demandes d'informations sont arrivées. Nous devrions pouvoir atteindre 38 d'ici le début de saison début mai. La saison du Moulinet sera aussi sur 46 semaines.

2- Groupe contact Interpolo (cf CR du CA du 22/01/2014) - Point sur le maraîcher Paul Thierry au Moulinet

Paul a rédigé une note d'information car il a entrepris des recherches sur la qualité de l'eau qu'il utilise pour ses cultures. Cette note va être diffusée aux adhérents du Moulinet début avril, accompagnée du compte-rendu de la réunion Interpolo du 18 janvier dernier. (NB : l'information a été envoyée le 2 avril). Dans la mesure où Paul souhaite faire régulièrement des analyses pour surveiller la qualité de sa production, C'S a décidé de participer au coût incombé à hauteur de 100 €. En parallèle les autres AMAP de Paul doivent en discuter lors de leurs CA respectifs.

Elisabeth souhaitant passer la main pour l'organisation du Moulinet, une liste des tâches à effectuer sera également transmise aux adhérents.

Il est décidé que lors de la première distribution de légumes (mardi 6 mai) une réunion soit organisée au Moulinet pour échanger sur ces sujets avec les adhérents. La distribution aura lieu de 19h30 à 20h15 et la réunion de 20h15 à 21h.

3- Point sur le projet de déplacement des distributions du Moulinet à la Maison 13 Solidaire

Maison 13 solidaire est un nouveau centre social et culturel implantée sur le site en cours d'achèvement de la Place Rungis (Angle rue des Longues raies et rue Annie Girardot, cf le CR du CA du 27/11/2013) L'association qui le gère a acté à notre demande la possibilité d'accueillir C'S pour les distributions hebdomadaires de paniers de légumes. Maison 13 solidaire est très favorable à ce partenariat au delà du simple accueil des distributions, leur volonté d'éducation populaire rencontrant pleinement la nôtre.

Le centre disposera d'une cuisine donnant sur une grande salle, de salles de réunions, de matériel de projection pouvant accueillir diverses activités de C'S : projections/débat, temps festifs, ateliers de cuisine et d'écologie pratique etc...

Tout cela peut faciliter pour de nouveaux publics, l'accès à nos actions en faveur d'une agriculture paysanne et d'une alimentation plus saine.

On peut s'imaginer que ce nouveau lieu de distribution sera plus vaste et plus pratique que celui du Moulinet.

Mais la situation géographique d'un lieu de distribution est un critère qui compte et ce sera aux usagers du Moulinet, producteur compris de discuter et décider collectivement en connaissance de cause de ce changement. En attendant cette décision, la livraison de ces locaux qui sont encore en travaux, et l'ouverture du centre (pas avant septembre), les distributions se feront bien entendu au Moulinet.

Au cours de ce C.A des membres ont proposé un investissement progressif des lieux avec par exemple, une livraison de paniers à l'occasion d'une soirée projection ou d'un événement festif, comme c'était le cas il y a quelques années au Barbizon ou à l'ADAC.

Le prochain C.A rendra compte des informations ou des éléments de réflexion nouveaux obtenus d'ici là.

4- Commission Culture et confiture

La commission CC est ouverte à tous les adhérents. Chacun peut venir y proposer un projet d'atelier de partage de savoir (cuisine, trucs de ménage écolos, logiciel libre etc.), de fête ou de débat, à condition de vouloir le réaliser et d'emporter l'adhésion des autres... En une réunion 4 initiatives ont vu le jour

1. Le 30 avril à la Maison des Associations

Projection de « Bernard ni dieu ni chaussettes ». Documentaire sur Gaston Couté le poète et chansonnier anarchiste et... Bernard en présence de Pascal Boucher, réalisateur du film.

« Sur les bords de Loire, Bernard Gainier continue bon gré mal gré à cultiver sa vigne et à partager son vin entre amis au « Bureau », sa cave. À 73 ans, il a toujours vécu seul et reste fidèle à un mode de vie rural qu'il a toujours connu. Bernard est un gardien de la mémoire. Celle du poète local Gaston Couté, héritier de François Villon, qui connut son heure de gloire dans le Montmartre de la Belle Époque. Les deux hommes, qu'un siècle sépare, ont en commun des idées libertaires et la volonté de témoigner de la condition paysanne des plus humbles. Depuis 25 ans, Bernard écume les salles des fêtes de la région pour faire entendre les textes du poète écrits dans sa « langue maternelle », le patois beauceron.

En 2009, il a enregistré son premier CD en solo, une consécration qui le laisse de marbre... « J'chu d'abord un pésan » (production « Les Mutins de pangée »)

Consom'Solidaire acquitte les droits de 150€. La projection sera en entrée libre pour marquer le retour de nos actions festives...C'S offrira aussi un pot. Laurence se propose de fournir la sono. Les référents de cette soirée sont Laurence et Armand.

2. le 21 mai au cinéma « La clé »

Projection/débat en partenariat avec l'association Voir et Agir et Politis. Notre choix s'est porté sur le film « Nourrir les villes, un enjeu pour demain » récemment diffusé par Arte sur le thème de l'agriculture urbaine et périurbaine, des jardins partagés aux fermes/usines urbaines sur fond de tension entre agriculture paysanne et industrielle. Les intervenants du débat sont en cours de sélection. C'S participera aux frais de la soirée. Un contact a été pris avec L'Amap du 5eme dont le lieu de distribution est la clé pour les inviter à se joindre à nous. L'idée étant aussi de poser un jalon pour ranimer l'interamap Paris-sud qui n'est plus active depuis quelques temps. Les co-référents pour cette soirée sont: Luc, Armand et Antoine animateur du débat. NB : depuis ce CA Jacqueline et Benoît ont rejoint cette liste.

3. 2 ateliers d'écologie pratique

le mardi 25/03 (19h30-21h) « faire soi même sa lessive » et le le mardi 08/04 « les solutions lavables » Maximum : 10 personnes dans le local du Moulinet - Référente : Claire SONNEFRAUD

D'autres projets en cours : « les boissons chez soi » propositions de Laurence pour le Jus de Bissap, le Kombucha, le gingembre en jus ou « compost de lombric » (Nathalie TORDJMAN) ou eau de coing (Joëlle). Toutes les initiatives des adhérent(e)s sont les bienvenues

4- AG AMAP IDF du dimanche 9 mars de 9h à 18h

Antoine et Pierre y ont assisté.

Information notables:

Le réseau via sa couveuse de producteurs « le champ des possibles » en relation avec Abiosol et Terre de lien à permis la formation et l'installation de 5 agriculteurs en IDF. Le réseau compte beaucoup sur les AMAP membres pour diminuer la proportion des subventions dans le budget. Une participation indicative de 10€ par panier pour chaque AMAP est souhaitée.

La nouvelle charte nationale des AMAP : L'après-midi a été consacré à une appropriation collective par petits groupe du texte définitif de la nouvelle charte des AMAP, soumis à la validation du MIRAMAP dont l'AG était la semaine suivante. Ce texte est le résultat d'un processus de consultation nationale, à laquelle C'S a participé l'année dernière. Cette nouvelle charte (maintenant validée à la date où l'on diffuse ce CR) ne saurait tarder à être diffusée. Il est prévu que chaque amapien en prenne connaissance et la signe lors de son renouvellement de contrat. Retour sur la formation « animation d'un groupe en AMAP » suivie par Antoine au réseau AMAP IDF. La formation regroupait une douzaine de responsables de groupe en amap, 1 producteur, 2 permanentes du réseau et Shadia, agronome, ancienne permanente du réseau. Le cursus proposait aux participants de mettre en commun leur vision et leurs expériences de groupe AMAP suivant une bonne dizaine de techniques de travail en petit moyen ou grand groupes. En plus d'un échange très riche, c'est surtout le fait d'avoir utilisé ces techniques qui était important. Ces techniques permettent d'être plus efficace et créatif en groupe, en sortant des cadres de réunion classique avec tribune et power point ou tour de table interminable, et en évitant les écueils classiques de querelle d'ego, prise de pouvoir, monopolisation de la parole etc... Quand ce sera nécessaire Antoine nous transmettra l'une ou l'autre de ces techniques et il se tient à votre disposition pour vous en faire une transmission.

5- Questions diverses

Point sur les adhésions à nos partenaires. Toutes les adhésions de Consom'Solidaire envers nos partenaires ont été renouvelées

- 200€ Amap IdF (+50€ par rapport aux années précédentes)
- 90€ pour Kokopelli (passage d'un abonnement de « soutien » en 2013 à un abonnement « solidaire »)
- Maison 13 Solidaire à voir (somme pas fixée encore).
- 50€ aux Amis de la Confédération Paysanne (comme en 2013)
- 2 abonnements annuels de 42€ à Campagnes Solidaires (1 abonnement en plus pour Albert)
- 110€ à MINGA (comme en 2013)

Prochain CA : le lundi 5 mai à 19h à l'association OPALE, 45 rue des cinq diamants.

Le Bureau de C'S